



Centre d'étude et d'action
sociale de la Mayenne
(CÉAS)

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Vendredi 12 novembre 2010

N° 383

Politique

Cynthia Fleury, philosophe : un « impératif d'invention démocratique »

Philosophe et professeure, Cynthia Fleury travaille sur les outils de régulation de la démocratie. Elle a publié, début 2010, un ouvrage intitulé *La fin du courage* (Fayard). Selon l'auteure, notre époque vit une période de découragement, à la fois individuel et collectif. Elle nous propose une réflexion pour « réinventer le courage » et retrouver une éthique politique. Le contexte actuel d'opposition populaire à la réforme des retraites du gouvernement Sarkozy est l'occasion d'écouter son point de vue.

Dans *Le Monde* du 25 octobre 2010, Cynthia Fleury propose une critique argumentée du pouvoir en place, autour de la notion de légitimité : légitimité d'un pouvoir élu contre la légitimité des citoyens dans la rue (nous évoquions déjà cette question avec l'historien Pierre Rosanvallon, dans le CÉAS-point-com du 1^{er} octobre 2010).

Pour Cynthia Fleury, le pouvoir « refuse de reconnaître la légitimité des acteurs publics que sont les syndicats, les partis politiques, les associations ». Alors qu'il est de bon ton de parler de démocratie participative, le gouvernement agit de manière autoritaire. La réforme des retraites en est l'exemple frappant. « Le gouvernement actuel méconnaît le temps de la démocratie partagée », poursuit la philosophe, dans le sens où une réforme d'une telle importance aurait mérité plusieurs années de négociations pour arriver à un compromis.

Ce qui amène Cynthia Fleury à ironiser : « Le gouvernement emploie de vieilles recettes : usure, déni, mépris, condescendance. Pour un gouvernement de rupture c'est étonnamment archaïque et conservateur ». Selon la philosophe, les procédés du gouvernement rappellent ceux de Margaret Thatcher en son temps, ce qui est « l'antithèse de la modernité ».

L'expression de « majorités citoyennes qualifiées »

Cynthia Fleury développe un nouveau concept : « Les majorités citoyennes qualifiées », pour qualifier la force populaire de la rue. En effet, elle précise que les personnes qui manifestent sont des gens instruits, issus du modèle républicain. De même que selon elle, les jeunes sont tout à fait légitimes dans leur contestation de la réforme puisqu'ils incarnent « l'avenir et le questionnement sur la pérennité de notre modèle ».



www.appeldesappels.org



Cynthia Fleury

Au-delà des manifestations, Cynthia Fleury donne un exemple de ces « majorités citoyennes qualifiées » : « L'Appel des appels », lancé par un psychanalyste, Roland Gori (www.appeldesappels.org). Son constat est simple : les processus d'évaluation managériale sont en train de tuer les services publics. Il prend position, crée un collectif et par les réseaux sociaux, réunit 200 000 signataires qui appellent à « une insurrection des consciences ». C'est pour Cynthia Fleury un exemple de courage qui répond à « l'impératif d'invention démocratique ».

À vos agendas

Deux documentaires, en novembre, parmi la programmation d'Atmosphères 53



Parmi la programmation d'Atmosphères 53, que l'on peut retrouver sur le site Internet www.atmospheres53.org, nous retenons plus particulièrement, en novembre, deux documentaires.

Entre nos mains, de Mariana Otero (France, 2010, 1 h 30) : après la faillite annoncée et la fermeture probable de leur entreprise de lingerie fine, près d'Orléans, les salariés tentent de la reprendre sous forme de société coopérative et participative (SCOP), dont ils seraient les actionnaires majoritaires. À travers « des portraits de femmes inquiètes, curieuses, enthousiasmées ou sceptiques », c'est « avec brio et subtilité » que Mariana Otero « fait découvrir, dans une aventure collective, une nouvelle liberté ».

Séances le samedi 13 novembre, à 16 h 15 ; le lundi 15, à 21 h 10 ; le mardi 16, à 13 h 30, au Cinéville de Laval.



Lettre à Anna, d'Eric Bergkrault (France, 2009, 1 h 15) : ce film est à la fois un portrait intime de la journaliste Anna Politkovskaïa, assassinée en octobre 2006 dans le hall de son immeuble, à Moscou, et une chronique de la Russie des années Poutine. « Les personnes, journalistes, avocats, universitaires ou militants d'associations qui osent prendre la parole pour défendre les droits humains et plus largement celles et ceux qui font entendre une voix dissonante sont victimes de sanctions administratives, d'arrestations arbitraires et de tortures, d'agressions ou de meurtres, de disparitions, précise Atmosphères 53. Presque toujours, les auteurs de ces méfaits sont couverts, sinon commandités par les Autorités et les commettent donc en toute impunité, comme c'est le cas pour les commanditaires du meurtre

d'Anna Politkovskaïa qui, quatre ans après, n'ont pas été inquiétés ».

Séance le jeudi 18 novembre, à 20 h 45, au Cinéville de Laval, suivie d'une discussion avec Anne Nerdrum, spécialiste de la Russie et responsable de la commission Russie à Amnesty International France (entrée : 5 euros).



Le 17 novembre, à Bonchamp Vivre avec la maladie d'Alzheimer...

Le mercredi 17 novembre, à 20 h 30, salle Océane, au Centre socioculturel Les Angenaises, à Bonchamp, l'association Agir ensemble à Bonchamp organise une réunion publique sur le thème : « Vivre avec la maladie d'Alzheimer » (entrée gratuite).

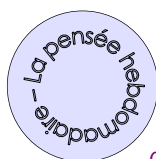
Participation de Paul Choynet, président de France Alzheimer 53, et Claude Touzard, médecin gériatre au Centre hospitalier de Laval, présidente de la Société de gérontologie de la Mayenne.

Le 18 novembre, Laval Journée départementale de gérontologie

Le jeudi 18 novembre, de 8 h 30 à 17 h, salle du CREF, 109 avenue Pierre-de-Coubertin, à Laval, la Société de gérontologie organise sa XXI^e Journée départementale, sur le thème : « Reconnaissance et estime de soi ». Intervention d'Albert Glédél, philosophe.

Inscription obligatoire auprès de Chantal Godard, La Mancellière, 53350 Ballots.

Frais d'inscription : 40 euros.



« La France est régulièrement condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme pour la situation dans nos prisons. Vétusté de certains sites, gardes à vue abusives, suicides fréquents, surpeuplement et promiscuité, ingestion systématique et régulière de neuroleptiques, traitements inhumains dans les cellules d'isolement. Tous ces problèmes sont le fruit d'un héritage : celui des siècles pendant lesquels on a considéré l'homme qui a fauté, le délinquant, le criminel, comme un animal, incapable de s'amender et ne réagissant qu'à la répression et à la peur. Cette conception archaïque de l'être humain a fait de nos prisons, et c'est un comble, des véritables écoles de la délinquance qui alimentent et perpétuent le problème qu'elles sont censées résoudre. Je crains fort que construire de nouvelles prisons ne suffisent pas à améliorer en profondeur la situation ; une politique volontariste mettant bien davantage l'accent sur la réhabilitation et la réinsertion serait de loin le meilleur investissement que nous pourrions faire dans ce domaine ».

Ariane Gauvain, « Paroles de lecteurs », Le Nouvel Observateur du 24 juin 2010.